



# MOTL

bureau  
**taxi**montréal

HIVER 2015 | VOLUME 19 | N°3  
TAXI LE JOURNAL

**MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016 LES TAXIS ÉLECTRIQUES DÉBARQUENT  
À MONTRÉAL CONCOURS INSCRIPTIONS INFOLETTRE JUSQU'À 100\$ D'ESSENCE À GAGNER  
BIENTÔT DES TRANSACTIONS EN LIGNE POUR LES CHAUFFEURS DU BTM**



# Financement Taxi



**FARÉS KHOUBBIEH**  
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul  
5599, rue Laurendeau  
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social  
2645, rue Allard  
Montréal (Québec) H4E 2L7  
**514 765.3577 poste 241**

## LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

Achat de permis Taxi

Refinancement de permis

Conditions de prêt taxi exceptionnelles

Pas de frais cachés

Réponse en 48 heures

Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise  
de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière  
dans le financement taxi depuis 30 ans.



**Desjardins**

**Caisse Allard-Saint-Paul**



...

### Le taxi montréalais entre dans une nouvelle ère

Les propriétaires et chauffeurs de taxi constituent un élément fondamental de l'identité de notre métropole. Les 4 500 voitures de taxi et les 11 625 chauffeurs qui sillonnent, jour après jour, les rues et boulevards de chacun de nos quartiers sont autant d'ambassadeurs, de représentants de Montréal. Par vos actions, vous avez un grand pouvoir d'influence sur la perception que les citoyens et les touristes ont de notre ville.

Le taxi est aussi un service de transport privé qui se distingue de tous les autres. Parmi le BIXI, le métro, le train de banlieue et l'autobus, les clients le choisissent pour son confort et sa flexibilité. Les clients décident de payer plus cher pour s'offrir un service qui viendra les chercher à la porte à l'heure de leur choix, qui les gardera au chaud et pour lequel ils seront l'unique client.

Or, afin de garantir sa compétitivité et bien sûr, son avenir, l'industrie du taxi de Montréal avait besoin d'un sérieux coup de pouce. Un meilleur service à la clientèle signifie plus de clients, plus de revenu. Tout le monde y gagne.

Le Bureau du taxi et la Ville de Montréal se sont engagés à vous accompagner et à vous soutenir afin de redonner au métier de chauffeur de taxi ses lettres de noblesse.

Dans cette édition du *Taxi Le Journal*, nous vous donnons tous les détails sur les modifications réglementaires qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier. D'autres changements sont aussi à prévoir tôt en 2016, dont notamment l'adoption d'un code de bonne conduite.

Avec le président du conseil d'administration du Bureau, M. Aref Salem, nous vous avons récemment fait parvenir une lettre, afin de vous expliquer notre démarche et notre vision.

En conclusion de cet éditorial, j'ai envie de reprendre un bref passage de cette lettre. « Le temps des Fêtes – qui constitue une période lucrative pour le taxi – est à nos portes. Profitez-en pour faire goûter aux Montréalaises et aux Montréalais l'excellence de vos services. Surprenez vos clients et faites-leur sentir que l'industrie du taxi est en route vers une nouvelle ère. Vous faites partie de cette marche

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter à vous et votre famille mes meilleurs vœux de prospérité et de bonheur pour l'année 2016.

**LINDA MARCHAND**  
Directrice générale

## SOMMAIRE

- 4 INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DU BUREAU DU TAXI : JUSQU'À 100 \$ D'ESSENCE À GAGNER
- 5 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CA  
AVIS DE RECHERCHE
- 7 HORAIRE DES FÊTES
- 8 NOUVEAUX COMITÉS DE TRAVAIL DU CA
- 10 MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES, TOUT CE QUI VA CHANGER
- 14 BIENTÔT DES TRANSACTIONS EN LIGNE POUR LES CHAUFFEURS DU BTM
- 15 COOL TAXI INJECTE 300 000 \$ DANS L'INDUSTRIE DU TAXI AU QUÉBEC
- 16 LES TAXIS ÉLECTRIQUES DÉBARQUENT À MONTRÉAL
- 18 TRANSPORT ILLÉGAL
- 19 QUATRE NOUVEAUX INSPECTEURS AU BTM
- 20 LE POINT SUR LES CAMÉRAS DE SÉCURITÉ
- 21 UN CHAUFFEUR PORTE SECOURS À UN HOMME EN DÉTRESSE
- 25 LA STM REMERCIE SES CHAUFFEURS
- 26 LE CONGRÈS IATR EN PHOTOS
- 29 AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU
- 30 TOUT MONTRÉAL VU D'EN HAUT
- 33 ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES
- 35 CHANTIERS MONTRÉAL

Éditrice : Linda Marchand

Rédaction : Marie-Hélène Giguère,  
Julien Fortin

Graphisme : Nicole Lafond

Révision linguistique : Traductions mémOTS

Impression : Chicoine FL

*Taxi Le Journal* est publié  
par le Bureau du taxi de Montréal  
4949, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 3H6  
Tél. : 514 280-6600  
Télé. : 514 280-6596  
Courriel :  
bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

*Taxi Le Journal* est imprimé à  
12 000 exemplaires quatre fois l'an  
et publié gratuitement aux  
membres de l'industrie du taxi  
de Montréal

ISSN 1480-6193

# INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DU BUREAU DU TAXI SUR [www.mtltaxi.com](http://www.mtltaxi.com) ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE CARTE D'ESSENCE D'UNE VALEUR DE **25\$, 50\$ OU 100\$**

INFOLETTRE › **MTL**  
bureau  
taximontréal

Rendez-vous sur la page d'accueil du Bureau du taxi à [www.mtltaxi.com](http://www.mtltaxi.com) afin de vous inscrire à notre nouvelle infolettre électronique «Taxi Le Fil». Vous serez ainsi informés sur tous les changements qui affecteront votre travail et les outils qui vous sont proposés par le BTM pour vous soutenir :

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Prénom \*

Nom \*

Votre courriel \*

Envoyer

**La première édition arrivera en janvier 2016.**

**L**es prochains mois seront effervescents dans l'industrie du taxi. De nombreux projets seront lancés dans le cadre de l'implantation de la Politique. Chaque propriétaire, chaque chauffeur sera concerné par ces changements. Votre travail sera touché par de nouveaux règlements, de nouveaux équipements, etc. Le Bureau du taxi souhaite vous accompagner dans cette route vers la modernisation de l'industrie.

L'INFOLETTRE NOUS PERMETTRA DE VOUS FOURNIR DE L'INFORMATION PRIVILÉGIÉE SUR LES OUTILS QUI SONT MIS À VOTRE DISPOSITION : FICHES DE RENSEIGNEMENTS, NOUVELLES FORMATIONS, VIDÉOS, FINANCEMENT, ETC.

**FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU DERNIER CONCOURS, TENU PARMIS LES INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2015 :**

**M. JEAN-MICHEL BOUHALFAYA  
CARTE D'ESSENCE 100\$**

**M. WILLIAM FAUSTIN  
CARTE D'ESSENCE 50\$**

**M. GUY ROBERT CYRIL  
CARTE D'ESSENCE 25\$**

**(\*)** Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne et de nous fournir un courriel valide. L'infolettre Taxi Le Fil vous sera envoyée automatiquement, mais vous continuerez également de recevoir *Taxi Le Journal*.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Je suis très heureux de vous présenter, dans ce numéro du *Taxi Le Journal*, les comités de travail du conseil, dont deux viennent tout juste d'être mis sur pied (voir article en pages 8 et 9). J'ai déjà hâte de recevoir leurs recommandations! Pour moi, il est essentiel que les partenaires de l'industrie puissent enrichir nos réflexions et participer à l'avancement de nos dossiers. Lorsque tous sont engagés dans une démarche et se sentent concernés par des enjeux communs, on obtient de meilleurs résultats. J'aurai d'ailleurs le plaisir de vous tenir informés de l'avancement des travaux de ces comités au fil des prochaines parutions de ce journal.

Je tiens également à souligner l'article qui figure en page 21, et à féliciter M. Ben Hadj Salah Naceur, notre chauffeur qui a récemment retrouvé un homme vulnérable qui était activement recherché par sa famille. C'est une dimension importante que l'on ne met malheureusement pas assez souvent de l'avant : le taxi peut être un îlot de sécurité pour des citoyens en détresse.

J'aimerais aussi porter à votre attention la campagne de Cool Taxi qui, grâce à un partenariat avec ses commanditaires, injectera l'impressionnante somme de 300 000 \$ dans l'industrie, en distribuant des coupons dans les caisses de bière. C'est l'occasion de nous positionner comme des partenaires incontournables des citoyens, afin qu'ils profitent pleinement des réjouissances du temps des Fêtes, sans pour autant mettre leur sécurité en péril.

Enfin, je vous encourage à démontrer, en cette fin d'année, à quel point le transport par taxi est un élément fort de l'offre de transport à Montréal. C'est l'occasion de nous distinguer et d'offrir un service 5 étoiles. Ça y est, le taxi de notre métropole a pris son virage.

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos familles, un joyeux temps des Fêtes,

**AREF SALEM**

Président du conseil

Responsable du Transport au comité exécutif  
de la Ville de Montréal

## AVIS DE RECHERCHE



© BANQ - JACQUES DESJARDINS - 1946

Dans le cadre d'une étude universitaire sur l'histoire du taxi à Montréal (1945-2015), nous souhaitons rencontrer des chauffeurs de taxi qui ont envie de nous parler du métier et de leur expérience.

**SI VOUS TRAVAILLEZ – OU AVEZ TRAVAILLÉ – COMME CHAUFFEUR DE TAXI DEPUIS PLUS DE VINGT ANS, NOUS AIMERIONS VOUS RENCONTRER POUR UNE ENTREVUE D'ENVIRON UNE HEURE.**

Le chercheur responsable de l'étude est Jean-Philippe Warren, sociologue et titulaire de la Chaire Concordia d'études sur le Québec.

**L'ENTREVUE SERA ENREGISTRÉE, MAIS SON CONTENU DEMEURERA CONFIDENTIEL ET ANONYME.**

Les questions porteront sur votre expérience dans le métier, les relations avec les clients, les autres chauffeurs et automobilistes, la conduite à Montréal, les transformations du métier de chauffeur de taxi, etc.

**« COMPENSATION FINANCIÈRE OFFERTE AUX PARTICIPANTS »**

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, communiquez avec Sophie Morisset au 514 691-7673.



À tous les chauffeurs et les propriétaires,

# JOYEUSES FÊTES !

« PARCE QUE NOUS SAVONS BIEN QU'EN CETTE PÉRIODE D'ACHALANDAGE, VOUS PASSEREZ DAVANTAGE DE TEMPS SUR LES ROUTES QU'À FÊTER AVEC VOS PROCHES, TOUTE L'ÉQUIPE DU BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL TIENT À VOUS SOUHAITER UN TEMPS DES FÊTES PROSPÈRE. »

**L**a date limite fixée par la loi pour la pose des pneus d'hiver approche à grands pas, signe que la période des Fêtes est à nos portes. Bientôt les gens afflueront à Montréal, les soirées bien arrosées seront légion, la majorité de ceux qui célébreront Noël et le jour de l'An préféreront rentrer en taxi plutôt que risquer leur vie et celle d'autrui. Parce que nous savons bien qu'en cette période d'achalandage, vous passerez davantage de temps sur les routes qu'à fêter avec vos proches, toute l'équipe du Bureau du taxi de Montréal (BTM) tient à vous souhaiter un mois de décembre prospère. Espérons que la clientèle sera festive, mais prudente, que sa courtoisie et sa bonne humeur n'auront d'égal que sa générosité.

Nous profitons donc de l'occasion pour vous offrir nos vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année, une année où vos véhicules amorceront leur mutation pour devenir des voitures technologiques et écologiques, où vos visites et le temps d'attente au centre de services diminueront, où le métier de chauffeur de taxi reprendra ses lettres de noblesse. Une année 2016, donc, où votre emploi gagnera en efficacité et en rentabilité, où nous continuerons de vous appuyer pour le meilleur.

Nous tenons aussi à vous remercier pour votre précieuse collaboration, particulièrement cette année où de nombreux changements ont été apportés dans notre industrie. Nous sommes conscients de l'effort et de toute l'adaptation qu'exige de votre part un projet aussi ambitieux, mais nous sommes convaincus qu'il améliorera vos conditions de travail, et, par conséquent votre qualité de vie. Nous le répétons, il est essentiel de nous assurer de votre croissance et de votre compétitivité. Grâce à votre compréhension, votre jugement ainsi que votre savoir-faire, nous avons bon espoir d'arriver à rendre cette nouvelle industrie plus lucrative qu'elle ne l'a jamais été. Ensemble, nous ferons de notre fierté celle de Montréal.

DE TOUTE L'ÉQUIPE DU BUREAU DU TAXI



## HEURES D'OUVERTURE ET HORAIRE DES FÊTES

Afin de mieux vous servir, voici un rappel des heures d'ouverture ainsi que quelques précisions sur le fonctionnement de notre Centre de services.

### HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi	8 h 30 à 16 h
Vendredi	9 h à 16 h

### HORAIRE DES FÊTES

Lundi 21 décembre	8 h 30 à 16 h
Mardi 22 décembre	8 h 30 à 16 h
Mercredi 23 décembre	8 h 30 à 16 h
Jeudi 24 décembre	FERMÉ
Vendredi 25 décembre	FERMÉ
Lundi 28 décembre	FERMÉ
Mardi 29 décembre	8 h 30 à 16 h
Mercredi 30 décembre	8 h 30 à 16 h
Jeudi 31 décembre	FERMÉ
Vendredi 1 <sup>er</sup> janvier	FERMÉ
Lundi 4 janvier	FERMÉ

**Retour à l'horaire régulier à partir du mardi 5 janvier.**

Il est important d'être à l'intérieur de la salle, avec tous vos documents en main, avant la fermeture du Centre de services.

Si vous n'avez pas tous vos documents conformes en main, de même que si vous attendiez quelqu'un pour terminer votre transaction et que la personne n'est pas encore présente à la fermeture, si un document se trouve dans votre voiture stationnée ou si vous sortez pour fumer une cigarette, vous ne pourrez plus revenir à l'intérieur et votre transaction ne pourra pas être réalisée.

Ces règles importantes sont mises en place afin de pouvoir vous offrir un service sécuritaire et équitable pour tous.

# NOUVEAUX COMITÉS DE TRAVAIL DU CA

## DES EXPERTS METTENT L'ÉPAULE À LA ROUE

DÉTERMINÉ À IMPLANTER SA POLITIQUE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI ET À LIVRER LES ÉLÉMENTS DE SON PLAN D'ACTION ADOPTÉ L'ÉTÉ DERNIER, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BUREAU DU TAXI (BTM) A MIS SUR PIED DEUX NOUVEAUX COMITÉS DE TRAVAIL.

Ainsi, les comités « Service clientèle » et « Innovation technologique » s'ajoutent cet automne au comité de l'« Accessibilité universelle », déjà actif depuis plusieurs années. Toujours dans le but de soutenir la croissance et la compétitivité de l'industrie du taxi à Montréal, ces trois groupes de travail se mettent à l'œuvre pour offrir un mode de transport sécuritaire, accessible, écologique et à la fine pointe de la technologie.

De nombreux spécialistes et partenaires de l'industrie ont accepté de mettre l'épaulé à la roue afin de développer un service de taxi efficace, flexible et courtois qui contribuera certainement à faire rayonner la ville de Montréal. Un défi de taille que les membres des comités ont bien l'intention de relever d'ici 2017.

La première rencontre du comité « Innovation technologique » a eu lieu le 21 octobre dernier. Dans un souci de compétitivité et d'amélioration du service à la clientèle,

le groupe de travail multidisciplinaire s'est penché avec enthousiasme sur l'innovation technologique au sein des taxis. « Force est de constater que les moyens offerts par ces nouvelles technologies doivent faire partie intégrante de l'avenir de l'industrie du taxi à Montréal », affirme la présidente du comité, Renée Amilcar, représentante de la STM au conseil. Si un bon nombre de clients sont friands de ces nouvelles technologies, c'est parce qu'elles permettent de gagner du temps. L'industrie du taxi à Montréal se doit d'être un modèle d'efficacité et de rendement. Aussi, le comité veillera à ce que l'intégration des nouveaux systèmes dans les véhicules n'encombre pas l'habitacle des voitures. « Le but est d'abord de faciliter la tâche des chauffeurs », ajoute Mme Amilcar.

Quant au comité « Service clientèle », la première réunion a eu lieu le 24 novembre dernier. Le groupe de travail s'est donné comme mission de mettre en place un programme qui optimisera la qualité du service à la clientèle et assurera le rayonnement de la métropole. « Montréal veut être une référence en matière d'accueil; cela doit se faire en concertation avec tous les acteurs de l'industrie touristique, incluant le taxi, souligne la présidente du comité, Lucy Mungiovi. Parce qu'ils sont souvent le premier ou le dernier contact des touristes, les chauffeurs de taxi sont en quelque sorte les ambassadeurs de Montréal », suggère Mme Mungiovi. Il est donc important qu'ils projettent une image positive de la métropole. Il ne fait d'ailleurs aucun doute qu'en participant au rayonnement de la ville, l'industrie du taxi augmentera sa rentabilité.

La quatrième rencontre annuelle du comité de l'« Accessibilité universelle » a eu lieu le 7 octobre dernier. Durant ces quatre réunions, les membres du comité ont dégagé un ensemble de recommandations qu'ils transmettront prochainement au conseil d'administration du BTM. « Ces recommandations visent à augmenter de façon significative la disponibilité des taxis accessibles afin que les personnes handicapées de Montréal puissent bénéficier d'un réel

## GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1  
☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin électronique  
Garantie de deux ans pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood  
TK-7102  
TK-7160  
TK-8102  
TK-8160



Garantie deux ans pièces et un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA disponibles  
Mandataire de la CTQ (validation)

Contrat de service disponible sur la majorité des modèles de radio

Nous réparons et installons toutes marques de compteurs et de radios. Venez nous rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!





service de taxi », fait savoir André Leclerc, président du comité. Dans l'esprit de la nouvelle Politique de l'industrie, le comité a pour objectif de rendre universels un nombre suffisant de véhicules de l'industrie du taxi à Montréal, afin que toutes les clientèles puissent bénéficier de services accessibles. Un changement majeur dans l'industrie qui sera certainement salué par tous.

## COMITÉ INNOVATION TECHNOLOGIQUE

### MANDATS :

1. Intégrer une application mobile unique pour les clients.
2. Installer des caméras de sécurité dans tous les véhicules.
3. Instaurer la géolocalisation des véhicules.
4. Munir les véhicules d'un bouton d'alerte relié à une centrale.
5. Fournir un module d'information aux clients.
6. Intégrer un ordinateur de bord.
7. Introduire un module de gestion de la flotte regroupant les données de géolocalisation.
8. Gérer le paiement électronique.

## COMITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

### MANDATS :

1. Augmenter la disponibilité des taxis accessibles aux personnes handicapées, à mobilité réduite ou bénéficiaires du réseau de la santé.
2. S'assurer de la sécurité des usagers.
3. Gérer la disponibilité et l'état des véhicules.
4. Assurer la formation des chauffeurs.

## COMITÉ SERVICE CLIENTÈLE

### MANDATS :

#### PROGRAMME ASSURANCE QUALITÉ

1. Analyser et instaurer une mesure continue de la satisfaction de la clientèle.
2. Optimiser le système de la gestion des plaintes.
3. Adapter la formation continue.
4. Instaurer une norme professionnelle – code d'éthique/ reconnaissance des meilleurs chauffeurs, etc.
5. Faciliter l'intégration des technologies mobiles.

#### RAYONNEMENT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

1. Instaurer une signature commune et distinctive « Taxi Montréal ».
2. Octroyer un mandat à une firme pour concevoir une image de marque uniformisée.
3. Se concerter avec les partenaires et la Ville de Montréal.
4. Préciser les obligations vestimentaires du chauffeur dans le Règlement.

#### POSTES D'ATTENTE

1. Participer au projet MAP (Montréal à pied).



DEPUIS LE 15 OCTOBRE 2015

## PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

PÉRIODE DE TRANSITION : AUCUNE

1. Aucun véhicule taxi ne peut être exploité sans être muni d'un équipement de paiement électronique obligatoire en bon état de fonctionnement et permettant l'impression d'un reçu.
2. Le chauffeur doit accepter le paiement par carte de débit ou de crédit en tout temps, sans surcharge, et ce, peu importe le montant de la course.

# MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES, TOUT CE QUI VA CHANGER

LE DÉPLOIEMENT  
DU PLAN D'ACTION 2015-2017  
DU BUREAU DU TAXI  
A DÉMARRÉ CET AUTOMNE,  
AVEC L'OBLIGATION DU PAIEMENT  
ÉLECTRONIQUE.  
À PARTIR  
DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016,  
D'AUTRES ÉLÉMENTS IMPORTANTS  
VIENDRONT S'AJOUTER  
AU RÈGLEMENT.

POUR TOUTE QUESTION OU TOUT RENSEIGNEMENT  
COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ-NOUS  
AU 514 280-6600 OU ÉCRIVEZ-NOUS À  
[bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca).

À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016

## SERVICE À LA CLIENTÈLE

PÉRIODE DE TRANSITION : AUCUNE

1. S'il est manifeste qu'un client est une personne handicapée, à mobilité réduite ou âgée, le chauffeur avise cette personne que son taxi est arrivé et, s'il s'agit d'une personne aveugle, s'identifie devant elle.
2. Suite à une demande de transport, c'est-à-dire lorsque le taxi est commandé par téléphone ou application mobile, le chauffeur descend de son taxi et ouvre la portière pour faire monter le ou les clients et, arrivé à destination, ouvre les portières pour lui/leur permettre d'en descendre.

## POURQUOI OUVRIR ET REFERMER LES PORTIÈRES ?

Tout simplement parce que le client qui choisit de commander un taxi s'attend à une qualité de service supérieure. Le service de transport par taxi est un transport privé qui coûte beaucoup plus cher qu'un billet d'autobus ou de métro. C'est un service personnalisé que l'on commande et l'expérience du client doit être complète.

Les chauffeurs de taxi sont tenus d'ouvrir la portière au client au départ de la course et à l'arrivée seulement quand le taxi a été commandé par téléphone ou application mobile.

Assurez-vous d'être stationné de façon sécuritaire ET attention aux vélos en ouvrant les portières.

Aucun chauffeur ne sera pénalisé s'il est manifeste que le fait de descendre du taxi pour ouvrir les portières est dangereux, ou encore si le client lui a explicitement demandé de ne pas le faire.



## À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016

# CODE VESTIMENTAIRE

### PÉRIODE DE TRANSITION : AUCUNE

1. Le chauffeur doit être vêtu proprement, sobrement et convenablement; ses vêtements ne doivent être ni maculés, ni déchirés.
2. Le chauffeur doit porter un pantalon long noir, une chemise blanche ou un chandail blanc de type « polo » avec des manches, des chaussettes et des chaussures fermées.
3. Les chemises, chandails, polos et blouses peuvent arborer un logo d'une dimension maximale de 50 mm de largeur par 50 mm de hauteur.

### POURQUOI UN CODE VESTIMENTAIRE STRICT ?

Le Règlement municipal du transport par taxi stipulait déjà que le chauffeur doit être habillé proprement et convenablement. La grande majorité des chauffeurs de taxi soignent d'ailleurs leur apparence et s'habillent adéquatement.

Le problème est toujours le même : il suffit d'une poignée d'individus pour gâcher l'image de tout le métier avec des cotons ouatés usés, des shorts de sport, des jeans défraîchis, des camisoles ou des « gougounes » !

L'objectif du Bureau du taxi est de s'assurer que tous les chauffeurs de taxi de Montréal projettent une image professionnelle de la Ville et de leur métier.

Avec la chemise blanche (ou le polo blanc) et les pantalons noirs, nous avons tenté de choisir des habits faciles à trouver, que presque tout le monde a déjà dans sa garde-robe.

**TRUCS POUR L'HIVER :** Les virus et les bactéries ne s'attrapent pas par le froid. Les chauffeurs de taxi, même s'ils doivent entrer et sortir de leur véhicule plusieurs fois par jour, ne courent aucun risque de santé supplémentaire. Toutefois, afin d'optimiser votre confort et celui de vos clients, assurez-vous de garder l'intérieur de la voiture à une température d'environ 20° Celsius. Vous pouvez porter un sous-vêtement sous votre chemise ou votre polo, et gardez une écharpe sur vous ou à proximité afin de pouvoir vous couvrir rapidement. Veillez à ce que vos chaussettes soient chaudes et confortables, et choisissez des chaussures avec une bonne semelle.

## À PARTIR DE L'ADOPTION DE L'ORDONNANCE

# CAMÉRAS DE SÉCURITÉ

### PÉRIODE DE TRANSITION : UNE ANNÉE SUIVANT L'ADOPTION DE L'ORDONNANCE

1. Aucun véhicule taxi ne pourra être exploité sans être muni d'une caméra de surveillance en fonction qui satisfait aux normes qui seront déterminées par ordonnance du comité exécutif.
2. Le système de caméra de surveillance devra permettre de capter et d'enregistrer des images des personnes présentes dans le taxi. L'accès à ces enregistrements sera restreint exclusivement aux policiers de la Ville ou aux agents de la paix dûment mandatés.
3. La caméra devra être fixe dans le véhicule et sera installée par le Bureau du taxi ou par un installateur certifié par le Bureau.

(VOIR L'ARTICLE EN PAGE 20)

## À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016

# L'ÂGE DES VÉHICULES

### PÉRIODE DE TRANSITION : AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016, LE TITULAIRE D'UN PERMIS DE TAXI PEUT CONTINUER D'EXPLOITER UN VÉHICULE TEL QU'IL ÉTAIT AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉSENT RÈGLEMENT, POUR UNE PÉRIODE MAXIMALE D'UN AN

1. Pour effectuer du transport par taxi, le titulaire d'un permis de propriétaire de taxi doit utiliser une automobile dont l'année du modèle date d'au plus 8 ans.
2. À la date de la demande à la Commission des Transports pour lier le véhicule à un permis de propriétaire de taxi, l'année du modèle de l'automobile doit dater de 3 ans et moins.



(VOIR LE TABLEAU EN PAGE 13)

# ASSURANCE TAXI



*Appelez chez Burrowes  
pour obtenir une soumission =  
une économie de temps et d'argent!*

## C'est simple et rapide !

**En moins de 10 minutes,**  
on vous propose une soumission d'assurance  
qui répond spécifiquement à vos besoins.

## Un service de réclamations des plus efficaces !

Rapidité de paiement après un sinistre.  
**Vous avez le choix du garage** pour la réparation.  
Tout cela dans le but de remettre votre taxi  
le plus vite possible sur la route !

## Burrowes, les PROS du transport adapté !

Nous sommes particulièrement fiers  
de proposer les **meilleures primes**  
sur le marché.



## BURROWES











COURTIERS D'ASSURANCES

**Contactez-nous dès maintenant**

**514-522-2661 • 1-888-522-2661**

Parce que chez **Burrowes**  
nous avons compris que votre véhicule  
était votre outil de travail,  
nous vous offrons les avantages  
et les protections que vous recherchez !

# L'ÂGE DES VÉHICULES

ANNÉE DU MODÈLE = ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	ANNÉE 6	ANNÉE 7	ANNÉE 8	ANNÉE 9	ANNÉE 10
 2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
 2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
 2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018		
 2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		
 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022		
 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		

Aucun véhicule dont l'année du modèle est antérieure à 2010 ne pourra voir son permis renouvelé après le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

ANNÉE DU MODÈLE = ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE MAXIMALE D'ENTRÉE DANS LA FLOTTE (ANNÉE COURANTE)
 2013	2014	2015
 2014	2015	2016
 2015	2016	2017
 2016	2017	2018
 2017	2018	2019

Aucun véhicule dont l'année du modèle est antérieure à 2014 ne pourra être lié à un permis de taxi à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

DÈS MARS 2016

# PLUSIEURS TRANSACTIONS POURRONT SE FAIRE EN LIGNE

À partir de mars prochain, les propriétaires n'auront plus à se déplacer pour renouveler leur permis de transport. Le Bureau du taxi de Montréal (BTM) a pris l'initiative d'offrir aux propriétaires et aux chauffeurs un service de transactions en ligne. Le projet pilote sera mis en place en janvier 2016. Les principaux objectifs du projet sont, bien sûr, de faciliter la tâche aux propriétaires et aux chauffeurs, mais aussi de réduire le temps d'attente au Centre de services du BTM. Ainsi, les propriétaires/chauffeurs pourront effectuer plusieurs de leurs transactions sur le site Internet du BTM sans avoir à sortir de leur voiture ou de leur maison. Les transactions seront payables par Desjardins.

## LES CHAUFFEURS AINSI QUE LES PROPRIÉTAIRES POURRONT EFFECTUER LES TRANSACTIONS SUIVANTES EN LIGNE :

Conventions de garde



Confirmation de permis de chauffeur



Lettre de bonne conduite



Affichage de petites annonces



## PROGRAMME TAXI PRIVILÈGE

L'assurance Taxi haut de gamme qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos attentes

- ✓ Les propriétaires de taxi et leur famille
- ✓ Les chauffeurs de taxi
- ✓ Les dirigeants et employés des entreprises de taxi

### PROTECTION GLOBALE



Taxi



Activité  
professionnelle



Habitation



Auto  
personnelle



VR



Animal de  
compagnie

- En quelques minutes seulement, recevez votre soumission sur mesure.
  - Ligne téléphonique dédiée au programme Taxi privilège
  - Le financement de prime, c'est notre spécialité.
- Demandez des renseignements!

SERVICE D'INDEMINISATION À L'INTERNE!  
5 JOURS GARANTIS

NOUVEAUTÉ ! FRANCHISE DÉCROISSANTE



CONTACTEZ-NOUS  
1 800 567 5046

f : 514 766 7270  
taxi@elco.ca  
ELCO.CA



# COOL TAXI INJECTE 300 000 \$

## DANS L'INDUSTRIE DU TAXI AU QUÉBEC



### 10\$ DE COUPONS À L'ACHAT DE BIÈRES COORS LIGHT ET CANADIAN

UNE PROMOTION DE NOËL D'ENVERGURE AVEC LE RÉSEAU COUCHE-TARD ET LA BRASSERIE MOLSON AURA LIEU DU 2 DÉCEMBRE 2015 AU 5 JANVIER 2016. LES CONSOMMATEURS QUI FERONT L'ACHAT DES NOUVELLES BIÈRES COORS LIGHT ET CANADIAN DANS L'UN DES 550 COUCHE-TARD DU QUÉBEC RECEVRONT UN COUPON COOL TAXI D'UNE VALEUR DE 10\$. DES MILLIERS DE RABAIS SUR LES COURSES DE TAXI SERONT DONC DISTRIBUÉS AU COURS DE CETTE PÉRIODE CRUCIALE DU TEMPS DES FÊTES. DE L'ARGENT POUR TOUS LES CHAUFFEURS !

### COOL TAXI, COMMANDITAIRE DE LA TÉLÉSÉRIE POUR SARAH

COOL TAXI, QUI FÊTE CETTE ANNÉE SON CINQUIÈME ANNIVERSAIRE, A AUSSI CONCLU UNE ENTENTE AVEC LE RÉSEAU TVA À TITRE DE COMMANDITAIRE DE LA TÉLÉSÉRIE POUR SARAH. L'ÉMISSION EST INSPIRÉE DE L'HISTOIRE DE JUSTINE ROZON, UNE DES JEUNES VICTIMES DE L'ACCIDENT DE LA ROUTE QUI A FAIT NAÎTRE COOL TAXI. UN MESSAGE DE 15 SECONDES A ÉTÉ DIFFUSÉ À LA TÉLÉVISION LORS DE CHAQUE ÉPISODE DE LA SÉRIE QUI A ATTEINT UN TAUX RECORD D'ÉCOUTE DE PLUS DE 1 200 000 TÉLÉSPECTATEURS. CETTE PUBLICITÉ DE COOL TAXI MET EN VEDETTE LA JEUNE CLAUDIA DI LORIO, VICTIME ELLE AUSSI DE L'ACCIDENT.

Pour en connaître davantage sur Cool Taxi,  
visitez [cooltaxi.org](http://cooltaxi.org).

COOL TAXI, LE DEUXIÈME PLUS GRAND PROGRAMME EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU QUÉBEC APRÈS OPÉRATION NEZ ROUGE, MET PLUS DE 800 000 \$ EN COUPONS DE TAXI EN CIRCULATION À TRAVERS TOUTE LA PROVINCE.

Rappelons-nous que Cool Taxi a été pensé, créé et développé par le Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi (CPCDIT) à la suite d'un défi lancé en 2010 par les pères de trois jeunes filles gravement blessées lors d'un accident où la vitesse, l'alcool et la témérité étaient en cause. Depuis, le programme permet aux parents d'offrir à leurs jeunes des coupons de taxi prépayés, un moyen efficace de garantir leur retour sécuritaire à la maison.

Cool Taxi est avant tout une solution pour protéger les jeunes, mais les coupons peuvent également être offerts à tout le monde. Par exemple, un employeur peut décider de donner des coupons à ses employés lors d'une fête de bureau. Accepter les coupons prépayés, c'est ni plus ni moins contribuer à sauver des vies, particulièrement celles de nos jeunes.

### DES INVESTISSEURS DE RENOM

Depuis les débuts de Cool Taxi, des partenaires nationaux d'importance tels que Bélairdirect, les réseaux Couche-Tard et Familiprix, qui comptent ensemble près de 1 000 points de vente, déploient des efforts considérables pour augmenter la notoriété du programme auprès des parents et des jeunes. En acceptant les coupons Cool Taxi, les chauffeurs travaillent à conserver nos subventionnaires et commanditaires qui appuient toute l'industrie du taxi. Voilà donc pour eux un moyen honorable de conserver leur clientèle et, du même coup, de contrer le transport illégal.

### DE L'ARGENT COMPTANT

Sachez bien que les coupons Cool Taxi sont remboursés, sans frais de gestion, par tous les intermédiaires et coopératives de taxi au Québec. Ils sont aussi échangeables au Bureau du taxi de Montréal (BTM).

D'ailleurs, dans le but d'accélérer le remboursement de ces coupons prépayés, le BTM s'engage à vous rembourser rapidement les coupons sans frais supplémentaires pendant la période des Fêtes. Aidez-nous à faire briller l'industrie du taxi par votre implication dans la communauté. Acceptez les coupons et remettez la monnaie de la course aux clients.

# LES TAXIS ÉLECTRIQUES DÉBARQUENT À MONTRÉAL



Taxi

Téo

EN JUIN DERNIER, LA LOI CONCERNANT LES SERVICES DE TRANSPORT PAR TAXI A ÉTÉ MODIFIÉE POUR PERMETTRE LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS PILOTES VISANT À EXPÉRIMENTER OU À INNOVER EN MATIÈRE DE SERVICES DE TRANSPORT PAR TAXI. PARCE QUE LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE N'ÉTAIT PAS ADAPTÉ À L'EXPLOITATION DE TAXIS ÉLECTRIQUES, LE MINISTRE ROBERT POËTI A DÉCRÉTÉ DES NORMES ET DES RÈGLES AFIN DE PERMETTRE AU PROJET PILOTE TÉO TAXI D'ALLER DE L'AVANT À COMPTER DU 26 NOVEMBRE.

TOUTE PERSONNE OU TOUT ORGANISME TITULAIRE D'UN PERMIS DE PROPRIÉTAIRE DE TAXI OU PARTENAIRE D'AFFAIRES AVEC UN TEL TITULAIRE PEUT AUSSI PROPOSER UN PROJET PILOTE ET EN FAIRE LA DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. LA DURÉE MAXIMALE DE TELS PROJETS EST DE DEUX ANS.



LE PROJET PILOTE A POUR OBJECTIF DE TESTER DES PRATIQUES, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES INNOVATEURS QUI SERVIRONT ENSUITE AUX DIFFÉRENTES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DANS L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES ET DE RÉGLEMENTATION. PAR EXEMPLE, NOUS SAURONS AVEC TÉO TAXI QUEL TYPE DE LANTERNON ÉLECTRONIQUE PEUT SUPPORTER LA BATTERIE D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE, QUELLE DISTANCE CE TYPE DE VÉHICULE PEUT PARCOURIR DANS UNE JOURNÉE D'HIVER, ETC. LE BUREAU DU TAXI VOUS FAIT FAIRE ICI LE TOUR DES « DÉROGATIONS » QUI POURRAIENT SUSCITER DES INTERROGATIONS DE VOTRE PART.

## À PROPOS DU PROJET PILOTE DE TÉO TAXI VRAI OU FAUX ?

### 1. PLUSIEURS VÉHICULES DE TAXI SERONT LIÉS À UN SEUL ET MÊME PERMIS :

**VRAI.** C'est pour permettre une rotation des taxis électriques en vue de leur recharge.

### 2. TÉO TAXI AURA LE DROIT DE LOUER DES PERMIS DE PROPRIÉTAIRE DE TAXI RÉGULIERS AFIN DE LES LIER À DES TAXIS ÉLECTRIQUES :

**VRAI.** Téo Taxi est autorisé à louer, pour une durée n'excédant pas la durée du projet pilote, au plus 110 permis de propriétaire de taxi réguliers, parmi les permis détenus par les titulaires des agglomérations de taxi A-5, A-11 et A-12, afin de les rattacher à des taxis électriques.

Le locateur du permis de propriétaire de taxi doit, lors de la conclusion du contrat de location avec Téo Taxi, remettre au Bureau du taxi de Montréal sa vignette ainsi que son contrat de location. Il doit, en outre, procéder au changement de la plaque d'immatriculation de son véhicule ou, selon le cas, le remiser.

### 3. TAXELCO N'AURA PAS À TENIR COMPTE DES AGGLOMÉRATIONS :

**FAUX.** Un chauffeur de taxi électrique qui termine une course dans une autre agglomération que celle identifiée à son permis est autorisé à effectuer une course supplémentaire vers une troisième agglomération avant de retourner dans celle identifiée à son permis, si cette course a été réquisitionnée par un système de répartition centralisé (téléphone ou application mobile).

### 4. TÉO TAXI AURA LE DROIT DE REFUSER DES COURSES :

**VRAI.** Mais seulement lorsque la batterie du taxi électrique est insuffisamment chargée. À ce moment, un chauffeur de taxi peut refuser une course dont l'origine est située à l'intérieur de l'agglomération identifiée au permis de propriétaire de taxi, si la destination de cette course se situe à plus de 50 km des limites de cette agglomération ou si l'autonomie de la batterie du taxi électrique ne permet pas de se rendre à destination et de revenir dans

l'agglomération identifiée au permis. Mais attention : dans un tel cas, un taxi autorisé à effectuer la course doit être mis à la disposition du client.

### 5. TÉO TAXI AURA LE DROIT DE METTRE N'IMPORTE QUEL LANTERNON SUR SES TAXIS :

**FAUX.** Le lanternon pourra être muni d'écrans d'affichage et être utilisé pour afficher de la publicité. Il devra toutefois respecter les normes suivantes :

- Être d'un volume inférieur à un mètre cube;
- Être doté d'un maximum de deux écrans d'affichage, pour une surface d'affichage totale n'excédant pas un mètre carré;
- Ne pas afficher de vidéos ou d'animations;
- Permettre l'indication de la disponibilité du taxi.

### 6. LES TAXIS ÉLECTRIQUES AURONT LE DROIT DE SE STATIONNER DANS DES STATIONNEMENTS PUBLICS POUR ATTENDRE UNE PROCHAINE COURSE :

**VRAI.** Un taxi électrique en attente d'une affectation par un système de répartition centralisé pourra se stationner à un emplacement à proximité de l'endroit où il vient de terminer sa course et où le stationnement grand public est permis gratuitement, s'il est à plus de 60 mètres d'un poste d'attente public.

### 7. TAXELCO UTILISERA DES TAXIMÈTRES INFORMATISÉS :

**VRAI.** Ces taximètres comprendront un dispositif d'affichage numérique qui s'éclaire lors de sa mise en fonction et qui permet à un client assis sur le siège arrière d'y lire les renseignements affichés, dont l'évolution du coût de la course.

Un tel taximètre doit être programmé de façon à ce que le tarif chargé au client corresponde à celui fixé par la Commission des transports du Québec, sauf s'il fait l'objet d'un escompte.

### 8. TÉO TAXI A LE DROIT DE MODULER SES PRIX :

**VRAI.** Pour la durée du présent projet pilote, le tarif établi par la Commission des transports du Québec peut faire l'objet d'un escompte, lorsqu'une course est commandée par une application mobile. Attention, ceci est permis pour tous les taxis qui peuvent être commandés par application mobile, et pas seulement Téo Taxi.

L'escompte peut prendre la forme d'un pourcentage de réduction, d'un montant de réduction, ou d'une somme forfaitaire pour une course entre deux lieux préétablis, si cette dernière est inférieure au tarif affiché par le taximètre sauf pour la desserte de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau dont le tarif forfaitaire demeure celui fixé par la CTQ.

# LA LUTTE CONTRE LE TRANSPORT ILLÉGAL

## 374 SAISIES DEPUIS L'ÉTÉ

Depuis le début de l'année, l'équipe d'inspecteurs du Bureau du taxi a donné 502 constats et saisi plus de 435 véhicules. Aussi, plus de 80 % de ces saisies ont été effectuées depuis seulement le mois de juin, ce qui témoigne bien de la détermination de la Direction des inspections et enquêtes au BTM d'augmenter la pression sur les contrevenants. Rappelons qu'une unité de cinq inspecteurs a d'ailleurs été mise sur pied dans l'unique but de sévir en matière de transport illégal.

## L'INTERVENTION DES INSPECTEURS AU BLACK AND BLUE

Du 11 au 12 octobre, les inspecteurs du Bureau du taxi ont été présents au Black and Blue où ils ont redoublé de vigilance et procédé à de nombreuses inspections. En plus d'improviser un poste d'attente pour les chauffeurs et de veiller à ce que l'ordre soit respecté, les inspecteurs sont intervenus contre le transport illégal en procédant à 13 saisies et en donnant 14 constats d'infraction. Force est de constater qu'à l'image de l'intervention de la Direction des inspections et enquêtes du BTM au Grand Prix de Formule 1 l'été dernier, celle du Black and Blue s'est avérée un franc succès. « Beaucoup de chauffeurs nous ont manifesté leur contentement », confie l'inspecteur principal Frédéric Larose.

## LA LOI SUR LE TRANSPORT PAR TAXI DOIT ÊTRE RESPECTÉE

Le message que le Bureau du taxi à Montréal envoie est clair. Si le transport rémunéré de personnes par automobile est régi par la *Loi concernant les services de transport par taxi*, c'est notamment pour accroître la sécurité des usagers et améliorer la qualité des services offerts. Toute personne contrevenant à cette loi verra son véhicule saisi et devra payer un constat d'infraction pouvant s'élever jusqu'à 504 \$ incluant les frais.

## SIGNALER UN TRANSPORT ILLÉGAL

Si vous croyez reconnaître un transport illégal, vous pouvez le signaler à notre équipe d'inspecteurs. Veuillez toutefois à transmettre les renseignements suivants afin que nous puissions effectuer un suivi :

DATE ET HEURE DE L'OBSERVATION :

LIEU (ADRESSE, NOM DE COMMERCE, ETC.) :

NUMÉRO D'IMMATRICULATION :

MARQUE, MODÈLE ET COULEUR DU VÉHICULE :

RAISON POUR LAQUELLE, SELON VOUS, IL S'AGIT D'UN TRANSPORT ILLÉGAL :

Faites-nous parvenir ces informations par courriel à [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca) ou par téléphone au 514 280-0025.

Prenez note que la réception reçoit un fort volume d'appels et qu'il peut parfois être plus difficile de laisser un message.

Votre collaboration est essentielle pour contrer le transport illégal. Merci !

## LE BUREAU ENGAGE

# QUATRE NOUVEAUX INSPECTEURS

**QUATRE NOUVEAUX INSPECTEURS SE SONT AJOUTÉS CET AUTOMNE À NOTRE ÉQUIPE DE PATROUILLEURS. LA DIRECTION DES INSPECTIONS ET ENQUÊTES DU BUREAU DU TAXI (BTM) PASSE DONC DE NEUF À TREIZE INSPECTEURS RÉPARTIS DANS TROIS UNITÉS DIFFÉRENTES : PATROUILLE, PLAINTE ET TRANSPORT ILLÉGAL. CETTE EMBAUCHE RÉCENTE S'INSCRIT DANS LA VOLONTÉ FERME DU BTM DE LUTTER CONTRE LE TRANSPORT ILLÉGAL ET DE FAIRE RESPECTER LE RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LE TRANSPORT PAR TAXI.**



## SUIVRE LE RÈGLEMENT, C'EST PRÉSERVER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE DU TAXI

Dans ce virage novateur de la Politique orchestrée par le BTM, il est plus que nécessaire de comprendre que le rôle des inspecteurs n'est pas de punir les chauffeurs et les propriétaires, mais de protéger leur industrie. En ce sens, les inspecteurs ont le devoir de sensibiliser les chauffeurs et les propriétaires à la nécessité de respecter le Règlement sur le transport par taxi afin de soutenir leur compétitivité.

Ainsi, en plus de maintenir la pression contre le transport illégal, le mandat des inspecteurs est de s'assurer que l'ordre des postes d'attente est respecté, que les chauffeurs font preuve de courtoisie et que les véhicules sont en bonne condition mécanique et esthétique. « Dans la plupart des cas, nous donnons jusqu'à deux avertissements au chauffeur avant de remettre un constat d'infraction. Cependant, en ce qui a trait à la sécurité des passagers et des chauffeurs, il est plus que normal que nous appliquions la tolérance zéro », affirme Frédérik Larose, inspecteur principal à la Direction des inspections et enquêtes au BTM.

BTM tient à ce que la minorité récalcitrante de chauffeurs ou de propriétaires de taxi suive le Règlement. « Nous voulons être justes envers les chauffeurs qui respectent les normes », ajoute M. Larose.

Quand un chauffeur refuse une course qu'il juge trop peu lucrative ou encore qu'il manque de courtoisie envers des clients, par exemple, en refusant d'aider une personne âgée à descendre de son véhicule, c'est toute l'image de l'industrie qui en souffre. Aussi, quand un chauffeur fait l'effort d'entretenir son véhicule et de payer les frais encourus, il s'attend à ce que les autres paient pour leur négligence. Les chauffeurs réfractaires nuisent à l'image de l'industrie et cela influe sur la rémunération

et la réputation de la majorité. Ce n'est qu'en respectant une ligne de conduite irréprochable que l'industrie redorera son blason.

## RESPECTER LES NORMES, C'EST AUSSI COMBATTRE LE TRANSPORT ILLÉGAL

La Direction des inspections et enquêtes au BTM a déjà géré plus de 600 plaintes au courant de l'année. Certaines ont été portées par des citoyens ou des clients; d'autres, par des chauffeurs vis-à-vis de certains propriétaires qui, par exemple, n'entretenaient pas adéquatement leur voiture. Les inspecteurs ne sont pas des donneurs de constats d'infraction, ils sont les gardiens de l'industrie. Procéder à des vérifications et des arrestations n'est pas le seul moyen de faire face au transport illégal; il faut surtout maintenir un service de qualité et convier tous les membres de l'industrie à participer à son amélioration.

# CAMÉRAS DE SÉCURITÉ

## LA VILLE IDENTIFIERA SOUS PEU LES MODÈLES, LES FOURNISSEURS ET LES INSTALLATEURS CERTIFIÉS

LES CHAUFFEURS LE SAVENT BIEN : LA SÉCURITÉ EST UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE DANS LEUR MÉTIER. VOILÀ POURQUOI LE BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL (BTM) EST BEL ET BIEN RÉSOLU À IMPLANTER UN SYSTÈME DE CAMÉRA DE SURVEILLANCE DANS TOUS LES VÉHICULES TAXIS DE SON TERRITOIRE. DÉJÀ IMPLANTÉE À TORONTO, NEW YORK ET PHILADELPHIE, CETTE SOLUTION AMÉLIORERA DE FAÇON SIGNIFICATIVE LA SÉCURITÉ DES CHAUFFEURS ET DES CLIENTS.

### Q. QUI VA PAYER POUR CES CAMÉRAS ?

R. Un Fonds de développement de l'industrie du taxi est en cours d'élaboration. Ce Fonds nous permettra de soutenir le plus possible la réalisation du plan d'action 2015-2017, dont le projet de caméras de sécurité fait partie.

### Q. EST-CE QUE CES CAMÉRAS VONT FILMER PARTOUT À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE ?

R. Oui. Il faut que le chauffeur et les clients puissent être filmés en tout temps pour mieux garantir leur sécurité.

### Q. QUI POURRA VISIONNER CES IMAGES VIDÉO ?

R. Notre objectif est d'imiter le principe de la boîte noire dans les avions. La boîte sera protégée et ne pourra être utilisée que par les autorités compétentes en cas de besoin.

### Q. POURQUOI PRIVILÉGIER LES CAMÉRAS PLUTÔT QUE L'INSTALLATION D'UNE VITRE DE PROTECTION ENTRE LE CHAUFFEUR ET LA BANQUETTE ARRIÈRE ?

R. Premièrement, il arrive que des clients s'assoient à l'avant du côté du passager. Aussi, lorsque le propriétaire change de véhicule, il ne peut pas récupérer la vitre. Il doit donc en installer une autre. Enfin, la vitre n'a pas un effet de dissuasion aussi efficace que la caméra; les malfaiteurs savent qu'ils sont identifiés.

### Q. LES PROPRIÉTAIRES PEUVENT-ILS ACHETER DÈS MAINTENANT UNE CAMÉRA DE TYPE « GO PRO » ET L'INSTALLER DANS LEUR TAXI ?

R. Non. Au terme de l'appel d'offres, le BTM désignera un modèle de caméra précis et identifiera des fournisseurs et des installateurs certifiés. Les propriétaires de taxi recevront une communication officielle en temps opportun à ce sujet, avec toutes les spécifications nécessaires.

### Q. QUAND COMMENCERA-T-ON À INSTALLER LES CAMÉRAS ?

R. L'objectif est d'équiper la majorité des véhicules de taxi au courant de 2016.

**général  
taximètre** inc

1258, Laurier Est  
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681  
Fax. : (514) 523-0113

Vente et réparation  
de taximètres

Installation de taximètres  
et radios

Fabrication de lanternons

Général Taximètre Inc. est  
mandataire de la CTQ

**NOUVEAU**

Taximètre Pulsar, Silent 610  
Lumitronic N-G

Installation de support pour vélo

Lanternon aimanté

Installation  
d'attache-  
remorque



## UN CHAUFFEUR DE TAXI REND UN FIER SERVICE À UNE FAMILLE DE SAINT-LÉONARD



## EN RETROUVANT LE PÈRE PORTÉ DISPARU DEPUIS PLUS DE 24 HEURES

**E**n visite chez sa fille, un sexagénaire originaire du Portugal avait quitté le domicile pour prendre l'air, le 3 novembre dernier. Voyant qu'il ne revenait pas, sa famille a aussitôt signalé sa disparition au Service de police de la Ville de Montréal.

Le lendemain, alors qu'il circulait au volant de son taxi sur le boulevard Henri-Bourrassa, le chauffeur Ben Hadj Salah Naceur a aperçu un homme qui marchait sur le trottoir. « Il m'a fait un vague signe de la main et je me suis arrêté », raconte M. Salah Naceur.

À peine monté à bord, le chauffeur remarque que son client ne parle ni anglais ni français. « Je sentais que quelque chose n'allait pas. L'homme me semblait perdu et je ne comprenais pas ce qu'il voulait », explique M. Salah Naceur.

Croyant que son client s'exprimait en espagnol, le chauffeur a d'abord cherché de l'aide dans un commerce. « J'ai trouvé une dame qui parlait espagnol dans une boutique de nettoyeur. Mais le client parlait portugais ! », raconte-t-il.

Préférant ne pas prendre de risque, M. Salah Naceur s'est alors mis en route vers le poste de quartier le plus près. « J'ai aperçu un véhicule de police juste devant moi. J'ai interpellé les agents immédiatement », poursuit le chauffeur. Les policiers ont rapidement identifié l'homme et l'ont ramené chez lui sain et sauf, au grand bonheur de ses proches.

« Je n'ai fait que mon devoir, commente humblement M. Salah Naceur. Mais j'avoue qu'en quinze années de métier, c'est la première fois qu'une telle chose m'arrive ! », conclut-il.

La directrice Bureau du taxi tient à remercier M. Salah Naceur pour son geste exemplaire. « Il a probablement évité de sérieux ennuis à cette famille. M. Salah Naceur a fait preuve d'une grande conscience professionnelle », souligne Linda Marchand, directrice générale du Bureau du taxi.



# PAYEZ À L'U

## NOUVEAUTÉ !

### Adapté à la nouvelle politique du taxi.

En vertu de la nouvelle réglementation applicable en janvier 2015, toutes les voitures de taxi seront dans l'obligation d'accepter tous les paiements électroniques ainsi que d'être reliées par GPS à une centrale.

## NOUS SOMMES au transpo

- AUCUNE COTISATION
- Aucun frais d'adhésion
- Aucun engagement
- Aucune obligation
- GARDEZ MÊME VOTRE POURBOIRE

Payez seulement à l'utilisation  
à des taux compétitifs

# Soyez LÉGAL, sans FRAIS et avec u



# UTILISATION



Téléchargez  
notre application



## LA SOLUTION port illégal

- GPS sur tablette inclus
- Terminal Interac/carte de crédit inclus
- Transport adapté/médical
- Application disponible sur appareil intelligent et plus encore

**SANS AUCUN FRAIS**

**Propriétaire indépendant**

Protégez la valeur de votre permis  
et de votre fonds de pension en travaillant  
avec une entreprise légale.

## une panoplie de SERVICES INCLUS !



Pour plus d'information  
sur ce nouveau procédé :  
Benoit Vallée 1 514 252-1313



Acceptez  
les Cool Taxi  
et sauvez des vies !



À votre service depuis 1908  
1 514 252-1313 • facebook  
[www.taxirosemont.com](http://www.taxirosemont.com)



514 252-1313



514 252-1313



514 252-1313



514 252-1313



514 252-1313



514 252-1313



514 252-1313



514 252-1313

### CINQ CONSEILS DE L'ASSOCIATION DES HÔTELIERS DU GRAND MONTRÉAL

L'EXPÉRIENCE D'UN TOURISTE EN VISITE À MONTRÉAL SERA ENTRE AUTRES INFLUENCÉE PAR L'ARCHITECTURE DE LA VILLE, L'OFFRE GASTRONOMIQUE, LA PROPRETÉ DE LA VILLE, LE SERVICE REÇU À L'HÔTEL, LA MÉTÉO... MAIS AUSSI PAR SON INTERACTION AVEC LES TAXIS.

EN TANT QU'ASSOCIATION QUI REGROUPE LES HÔTELS DU GRAND MONTRÉAL, NOUS VOUS PROPOSONS CINQ CONSEILS À APPLIQUER LORSQUE VOUS ACCUEILLEZ UN VOYAGEUR DANS VOTRE VOITURE À LA SORTIE D'UN HÔTEL.

❶

**OFFREZ UN ACCUEIL CHALEUREUX.** LE TOURISTE EN VISITE POUR UN CONGRÈS OU PAR PLAISIR N'A PAS DE REPÈRE. VOUS ÊTES DONC LE PARTENAIRE DE SON TRAJET VERS UNE RÉUNION D'AFFAIRES, UN CONGRÈS, UNE ATTRACTION À DÉCOUVRIR OU UN RESTAURANT. SOYEZ À SON ÉCOUTE... POSEZ-LUI DES QUESTIONS SUR LES RAISONS DE SA VENUE À MONTRÉAL ET INITIEZ DES SUJETS DE CONVERSATIONS LÉGERS.

❷

**ACCEPTÉZ LES PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT...** ET MÊME, OFFREZ-LE D'ENTRÉE DE JEU ! LE TOURISTE QUI N'A PAS D'ARGENT COMPTANT SERA RASSURÉ SI VOUS LUI MENTIONNEZ QU'IL POURRA DÉFRAYER LE COÛT DE SA COURSE PAR CARTE DE CRÉDIT.

❸

**AIDEZ-LE AVEC SES BAGAGES.** OUVREZ LE COFFRE, SOULEVEZ SES PAQUETS, PRENEZ SES VALISES.

❹

**SOYEZ COURTOIS.** AVEC UN SIMPLE SOURIRE OU UN BONJOUR, L'EFFET EST INSTANTANÉ ! RAPPELONS QUE LE TOURISME EST UN IMPORTANT MOTEUR ÉCONOMIQUE POUR MONTRÉAL ET POUR L'INDUSTRIE DU TAXI.

❺

**PRÉSENTEZ UNE VOITURE PROPRE ET INVITANTE.** NOUS GAGNONS TOUS À TRAVAILLER ENSEMBLE POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE GLOBALE DES VISITEURS. SOUVENEZ-VOUS QU'EN TANT QUE CHAUFFEUR DE TAXI, VOUS DONNEZ SOUVENT AU TOURISTE SA TOUTE PREMIÈRE IMPRESSION DE LA VILLE.





## LA STM ET LES INTERMÉDIAIRES DE SERVICE PAR TAXI REMERCIENT LES CHAUFFEURS...

**FÉLICITATIONS POUR VOTRE EXCELLENT TRAVAIL!**

### RECONNAISSANCE DES CHAUFFEURS DE TAXI AU MOYEN DU PROGRAMME DES CLIENTS MYSTÈRES DU TRANSPORT ADAPTÉ DE LA STM

Depuis 2010, le Transport adapté a investi beaucoup d'efforts afin de maintenir et améliorer le niveau de qualité auquel les clients s'attendent. L'amélioration continue de la qualité du service constitue une priorité stratégique et un engagement primordial autant pour les employés du Transport adapté que pour les intermédiaires de service par taxi.

Les observations par des clients mystères font partie des moyens utilisés pour évaluer la qualité du service lors des déplacements en taxi. Plus de 1 000 observations sont réalisées chaque année auprès de l'ensemble des intermédiaires.

Le client mystère répond à un questionnaire en donnant une information objective et factuelle sur ce qu'il a pu constater durant son déplacement et évalue tous les volets de l'expérience client. En plus du contrôle de la perception et du paiement du juste prix, voici les cinq éléments qui sont examinés :

- Courtoisie
- Confort et propreté
- Sécurité
- Embarquement et débarquement
- Ponctualité

### AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE

Depuis cinq ans, on note une amélioration de 14 % quant à l'évaluation des cinq éléments!

Des événements de reconnaissance sont organisés chaque année conjointement avec les intermédiaires de service par taxi afin de souligner l'excellent travail des chauffeurs qui contribuent à cette amélioration.

Ce tableau démontre bien l'amélioration continue de notre service. En effet, on remarque une hausse de 106 % des chauffeurs ayant obtenu une note de plus de 90 % lors de leur évaluation par un client mystère.

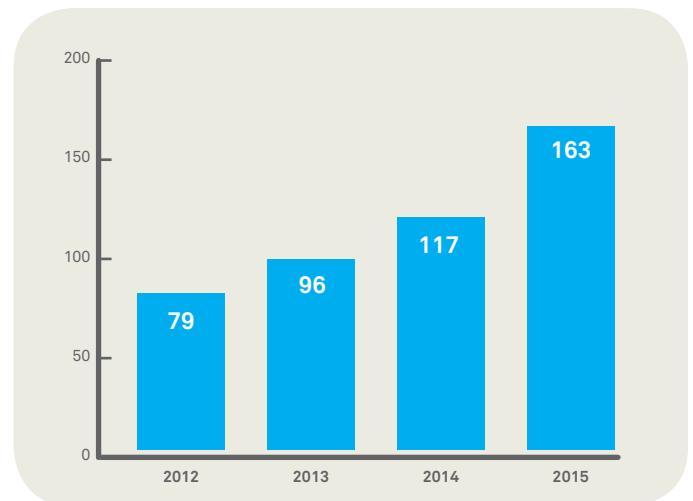


PHOTO : ÉVÈNEMENT DE RECONNAISSANCE CHEZ COOP DE L'OUEST



# CONGRÈS 2015 DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES RÉGULATEURS DE TRANSPORT (IATR)

## UN RECORD DE PARTICIPATION

C'EST AU MARRIOT CHÂTEAU CHAMPLAIN DE MONTRÉAL QUE LES RÉGULATEURS DE TRANSPORT D'EUROPE ET D'AMÉRIQUE SE SONT DONNÉ RENDEZ-VOUS POUR LEUR GRAND-MESSE ANNUELLE, DU 27 AU 30 SEPTEMBRE DERNIER. CETTE ÉDITION A D'AILLEURS BATTU UN RECORD DE PARTICIPATION AVEC PLUS DE 200 INSCRITS.

Ce programme de l'Association internationale des régulateurs de transport (IATR) était bien chargé, avec une dizaine de séances plénières portant sur des sujets denses comme l'autoréglementation de l'industrie, l'avenir technologique des véhicules, les pratiques en termes de vérification des antécédents judiciaires des chauffeurs, l'actualisation des outils réglementaires et législatifs encadrant les applications mobiles, les applications mobiles globales, les enjeux réglementaires de la collecte et l'analyse de données par les régulateurs et bien sûr, l'avenir des services universellement accessibles en transport.

Michel Trudel, consultant chez Kéroul, a été honoré par l'IATR, lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès le dimanche 27 septembre. En effet, M. Trudel fait partie des membres fondateurs de l'association. Il a agi à titre de président de 1992 à 1994 et a été membre du conseil d'administration de 1994 à 2000.



Taxi Le Journal vous propose un retour en images sur l'événement.

1 LINDA MARCHAND, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL ET HÔTE DE L'ÉVÉNEMENT. 2 TOM DRISCHLER, BOARD CHAIR DE L'IATR, LINA RAMIREZ, ANTHONY PARRIZZI, NURIDE TRANSPORTATION/LA PUMA, L'HONORABLE DAVID PATERSON, EX-GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE NEW YORK, MATTHEW W. DAUS, PRÉSIDENT DE L'IATR; MONA SHAH, MONA SHAH & ASSOCIATES ET NADIM KHAN. 3 MATTHEW W. DAUS, PRÉSIDENT DE L'IATR, TOM DRISCHLER, BOARD CHAIR DE L'IATR, HELEN CHAPMAN, TRANSPORT DE LONDRES ET DALE FINCH, ATLANTIC CITY, NEW JERSEY. 4 CARL THOMA, VILLE DE AUSTIN (RÉGULATEUR DE L'ANNÉE 2014), KATHRYN BRUNING, VILLE DE HOUSTON, TINA PAEZ, VILLE DE HOUSTON (RÉGULATEUR DE L'ANNÉE 2015) ET ALEXANDAR HEIM, VILLE DE HOUSTON. 5 MICHEL TRUDEL, EX-PRÉSIDENT DE L'IATR ET MATTHEW W. DAUS, ACTUEL PRÉSIDENT DE L'IATR. 6 MATTHEW W. DAUS, PRÉSIDENT DE L'IATR ET LINDA MARCHAND, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL, ENTOURÉS DE L'ÉQUIPE DES ORGANISATEURS DE L'ÉVÉNEMENT. 7 LE SOMMET DES RÉGULATEURS CANADIENS AVEC KEVIN HINDLE DE HALIFAX, MARC HALAT DE CALGARY ET CHELÈNE COULANGES DE MONTRÉAL. 8 TOM DRISCHLER, BOARD CHAIR DE L'IATR, AREF SALEM, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BUREAU DU TAXI ET RESPONSABLE DU TRANSPORT AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET MATTHEW W. DAUS, PRÉSIDENT DE L'IATR. 9 LE LANCEMENT DE L'ÉVÉNEMENT A EU LIEU À L'ANCIEN FORUM DE MONTRÉAL. POUR L'OCCASION, LES PARTICIPANTS ÉTAIENT INVITÉS À REVÊTIR LE CHANDAIL DE LEUR ÉQUIPE DE HOCKEY PRÉFÉRÉE.





PAXI vous offre  
**GRATUITEMENT**  
son nouveau système  
de paiement mobile

**0 \$ par mois \***  
**0 \$ d'installation**  
**0 \$ d'achat**

- Coût transactionnel ultra **compétitif**
  - ▶ Crédit : 0,10 \$ et 2,75 % par transaction
  - ▶ Débit : 0,10 \$ par transaction
- Fonds disponibles en temps réel \*



Visitez-nous au  
**4660, rue Sainte-Catherine Est**  
ou contactez-nous au **514 277-7799**

\* Certaines conditions s'appliquent. Veuillez communiquer avec PAXI.

En partenariat avec



**Desjardins**

# AÉROPORTS DE MONTRÉAL

DEPUIS LE 15 NOVEMBRE, LES NOUVEAUX DÉTENTEURS D'UN PERMIS D'AÉROPORT ONT COMMENCÉ LEURS ACTIVITÉS. ADM ENTEND POURSUIVRE SES EFFORTS DE CONCERT AVEC L'INDUSTRIE DU TAXI POUR OFFRIR UN MEILLEUR SERVICE AUX PASSAGERS ET MIEUX RÉPONDRE À LEURS BESOINS. DE NOUVELLES CONDITIONS ONT ÉTÉ AJOUTÉES AU TIRAGE DE 2015 AFIN :

1. De rehausser et de revaloriser l'image des chauffeurs de taxis et de limousines par :
  - L'implantation d'un code vestimentaire simple et sensé;
  - Une offre de véhicules plus récents et l'ajout de fourgonnettes.
2. D'ajouter des technologies à bord qui améliorent le service à la clientèle (paiement électronique et GPS);
3. De poursuivre le virage vert en augmentant le nombre de véhicules hybrides :
  - Plus de 400 chauffeurs ont déposé une demande de permis dans cette catégorie et au moins 120 taxis verts opèrent à l'aéroport Montréal-Trudeau.

L'aéroport Montréal-Trudeau terminera 2015 avec un record d'achalandage, soit plus de 15 millions de passagers qui auront transité par Montréal-Trudeau. Encore cette année, Aéroports de Montréal a connu une forte croissance de son trafic. Le secteur international, excluant les États-Unis et comptant pour 38 % du trafic total, continue de bien performer.



La saison hivernale s'annonce de façon prometteuse alors que 44 villes des Antilles, du Mexique et de l'Amérique centrale seront accessibles par vol direct au départ de Montréal.

La grande nouveauté cet hiver est cependant le vol sans escale entre Beijing et Montréal inauguré le 29 septembre, lequel sera prolongé jusqu'à La Havane à compter du 27 décembre prochain.

C'est donc une année riche en activités qui s'achève.

## INFO TRAVAUX

Les travaux en cours sur le débarcadère des départs seront complétés en décembre. Nous vous invitons à surveiller les avis de Transports Québec pour les travaux liés aux échangeurs Turcot et St-Pierre.

La clé de la réussite  
pour être chauffeur de taxi :

# ÉCOLE DU TAXI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

> **Formation** > **Financement** > **Information**



200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine  
Anjou (Québec) H1M 2T2

Tél. : 514 274-7373 | Sans frais : 1 866 803-7373

ecoledutaxi.ca





## AU SOMMET PLACE VILLE MARIE

# TOUT MONTRÉAL VU D'EN HAUT !

UN ESPACE UNIQUE  
AU CŒUR DU CENTRE-VILLE  
QUI OFFRE À SES VISITEURS  
UNE EXPÉRIENCE PRIVILÉGIÉE  
ET UNE VUE EXTRAORDINAIRE  
SUR LA MÉTROPOLE.

OBSERVEZ. EXPLOREZ. GOÛTEZ.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :  
[WWW.AUSOMMETPVM.COM](http://WWW.AUSOMMETPVM.COM)  
OU [INFO@AUSOMMETPVM.COM](mailto:INFO@AUSOMMETPVM.COM)

**Tourisme /**  
**Montreal**

AU 46<sup>e</sup> ÉTAGE : UN OBSERVATOIRE AVEC LA PLUS BELLE VUE DE MONTRÉAL.

AU 45<sup>e</sup> ÉTAGE : UNE EXPOSITION INTERACTIVE ET PARTICIPATIVE SUR LE MONTRÉAL ACTUEL.

AU 44<sup>e</sup> ÉTAGE : LA BRASSERIE LES ENFANTS TERRIBLES, L'EXPÉRIENCE BISTRONOMIQUE D'UNE CUISINE QUÉBÉCOISE AUDACIEUSE ET RÉINVENTÉE OFFERTE AU RESTAURANT LE PLUS HAUT DE MONTRÉAL; ÉGALEMENT UNE IMMENSE TERRASSE ANIMÉE POUR VIBRER AU RYTHME DES FESTIVALS.

AU NIVEAU DE LA GALERIE COMMERCIALE : LA BILLETTERIE ET AUSSI UN CAFÉ + BOUTIQUE MADE IN MONTRÉAL, AVEC UNIQUEMENT DES PRODUITS D'ARTISANS ET DE DESIGNERS D'ICI, MÊME LE CAFÉ SERA TORRÉFIÉ PAR DES TORRÉFACTEURS MONTRÉALAIS.

LA NOUVELLE EXPÉRIENCE INCONTOURNABLE  
POUR LES MONTRÉALAIS ET LES TOURISTES !

OUVERTURE PRÉVUE EN MARS 2016.  
ENTRÉE POUR L'OBSERVATOIRE PAR LA RUE CATHCART, POUR LE RESTAURANT LES ENFANTS TERRIBLES PAR LE 1 PLACE VILLE MARIE.

BILLET ADULTE 19 \$, ENFANT (6 À 12 ANS) 13 \$,  
JEUNE ET ÉTUDIANT (13 ANS ET +) 15 \$,  
SÉNIOR (65 ANS ET +) 18 \$, FAMILLE 54 \$,  
GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS.

# PROGRAMME exclusif pour les TAXIS

**Le programme comporte plusieurs avantages :**

- Rabais supplémentaire au département de service
- Approbation de crédit rapide et sans tracas

Ne perdez pas une minute, contactez-nous pour connaître le détail des bénéfices auxquels vous avez droit.

**PRIUS V 2015**



**SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE LA TOUTE NOUVELLE CAMRY HYBRIDE 2015**

**Contact**

Paul Noory, Gérant des ventes  
paul.noory@spinelli.com

561, boul. St-Joseph, Lachine (QC) H8S 2K9  
Tél.: 514 634-7171  
www.spinellitoyotalachine.com





## ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - 2015 À 2016 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT	LIEU
25/09/15	10/04/16	MONTRÉAL DANS L'ŒIL DE VITTORIO	MUSÉE McCORD
05/10/15	20/03/16	DINOSAURES REDÉCOUVERTS 2	CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL
26/11/15	06/12/15	MARCHÉ CASSE-NOISETTE	PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
03/12/15	01/01/16	MONTRÉAL EN FÊTES	VIEUX-MONTRÉAL
04/12/15	05/12/15	UN NOËL ÉTOILÉ	ORATOIRE SAINT-JOSEPH
08/12/15	17/04/16	SUR LES TRACES D'AGATHA CHRISTIE	POINTE-À-CALLIÈRE
10/12/15	31/01/16	LUMINOTHÉRAPIE	QUARTIER DES SPECTACLES
11/12/15	30/12/15	CASSE-NOISETTE (LES GRANDS BALLETS CANADIENS)	SALLE WILFRID-PELLETIER
11/12/15	20/12/15	SALON DES MÉTIERS D'ART DE MONTRÉAL	PLACE BONAVENTURE
21/12/15	03/01/16	TORUK - LE PREMIER ENVOL (CIRQUE DU SOLEIL)	CENTRE BELL
14/01/16	06/02/16	IGLOOFEST	QUAI JACQUES-CARTIER
15/01/16	24/01/16	SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL	PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
16/01/16	07/02/16	FÊTE DES NEIGES DE MONTRÉAL	PARC JEAN-DRAPEAU
05/02/16	07/02/16	JE T'AIME EN CHOCOLAT!	MARCHÉ BONSECOURS
06/02/16	05/09/16	POMPEI - UNE VILLE ROMAINE	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
18/02/16	27/02/16	LES RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS	CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
18/02/16	05/03/16	MONTRÉAL EN LUMIÈRE	QUARTIER DES SPECTACLES
27/02/16	28/02/16	NUIT BLANCHE À MONTRÉAL	PLUSIEURS QUARTIERS

## CONGRÈS - 2015 À 2016 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	GROUPE	ÉVÉNEMENT	NOMBRE	LIEU
28/12/15	01/01/16	CATHOLIC CHRISTIAN OUTREACH	2015 CONFERENCE	700 DÉLÉGUÉS	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
07/01/16	10/01/16	RINGUETTE	2016 TOURNOI DE RINGUETTE DE PIERREFONDS/DDO/ÎLE-BIZARD	700 DÉLÉGUÉS	SPORTPLEXE DE PIERREFONDS
17/02/16	19/02/16	AFOA CANADA	16TH AFOA CANADA NATIONAL CONFERENCE	800 DÉLÉGUÉS	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
17/02/16	18/02/16	INFORMA CANADA	2016 CARGO LOGISTICS CANADA EXPO	1500 DÉLÉGUÉS	PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
19/02/16	20/02/16	TIM-BR MART GROUP	2016 NATIONAL BUYING SHOW	1000 DÉLÉGUÉS	PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
23/02/16	25/02/16	COOP FÉDÉRÉE DU QUÉBEC	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉVRIER 2016	800 DÉLÉGUÉS	CENTRE SHERATON
05/03/16	09/03/16	ACPA COLLEGE STUDENT EDUCATORS INTERNATIONAL	ACPA 2016 ANNUAL CONVENTION	3 000 DÉLÉGUÉS	PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL



# VOUS CONNAISSEZ LE TAXI. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

**Une offre simple,  
rapide et efficace.**

- Achat de permis
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Assurance-vie et invalidité
- Régimes d'épargne

**Réponses rapides et  
ristournes intéressantes!**

**MAINTENANT  
OUVERT  
LE SAMEDI  
DE 9H À 15H**

**Siège social**  
7915, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec) H2R 1X2

**514 382-6096**

**[citedunord.com](http://citedunord.com)**



**Desjardins**  
Caisse Cité-du-Nord  
de Montréal

Coopérer pour créer l'avenir

## PRINCIPAUX CHANTIERS POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2015 À FÉVRIER 2016



### ÉCHANGEUR TURCOT (AUTOROUTES 15, 20 ET 720) – MONTRÉAL, WESTMOUNT

#### TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE L'ÉCHANGEUR TURCOT

Fermetures partielles ou complètes de nuit  
de bretelles de l'échangeur

#### PROJET TURCOT :

Fermeture de l'entrée de l'avenue Saint-Pierre,  
à Lachine, vers l'autoroute 20 est et fermeture  
de la voie de desserte entre le boulevard  
Saint-Joseph et l'avenue Saint-Pierre –  
novembre 2015 à 2019

Fermeture de la rue Glen/De Courcelle  
entre les rues Saint-Antoine Ouest et  
Sainte-Catherine – novembre 2015  
à janvier 2016

Fermeture des accès entre l'autoroute 20  
et le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue –  
début 2016

Fermetures partielles ou complètes sur  
le réseau municipal



### SECTEUR DES AUTOROUTES 13 ET 520 – DORVAL

#### JUSQU'EN DÉCEMBRE 2015

#### RÉFECTION DU PONT D'ÉTAGEMENT DE L'AUTOROUTE 520 AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE 13

Fermetures partielles (une ou deux voies  
fermées sur trois) de nuit du tronçon  
de l'autoroute 13 nord situé à la hauteur  
de l'autoroute 520

Ces entraves pourraient entraîner la fermeture  
complète de nuit de la bretelle d'accès du  
chemin de la Côte-de-Liesse en direction est  
pour l'autoroute 13 nord et de la sortie n° 3-0  
– Aéroport P.E.-Trudeau/520 ouest  
de l'autoroute 13 nord

Fermetures occasionnelles de nuit de la voie  
de droite des voies de desserte de l'autoroute  
520 dans les deux directions

MONTRÉAL / MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC /  
CHANTIERS MONTRÉAL / MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU  
QUÉBEC / MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC / CHAN

# FIN TAXI

**Gagner votre vie derrière la roue est plus facile que vous ne le croyez.**

**FinTaxi vous amène du point A au point B en toute confiance dans toutes vos transactions :**

achat et refinancement de permis, achat de véhicule, crédit-bail automobile, financement d'équipement (GPS, TPV) et bien plus!

**Pour tous vos besoins :  
une seule destination!**



**> Financement > Formation > Information**



**fintaxi.ca**

**514 353-2757 | 1 866 227-2091**

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec) H1M 2T2

